

Division des personnels
 Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

**Liste des postes spécialisés CAPPEI – Parcours RASED (anciens postes E)
 permettant un départ en stage long**

Circonscription	RNE	Nom Etablissement
MARSEILLE 01	0132176V	E.E.PU SAINT ANDRE BARNIER
MARSEILLE 05	0130545X	E.E.PU CALANQUES DE SORMIOU
MARSEILLE 06	0130587T	E.P.PU MAZARGUES BEAUCHENE
MARSEILLE 07	0130601H	E.P.PU PARETTE MAZENODE
MARSEILLE 10	0130773V	E.E.PU ROSE FRAIS VALLON NORD
MARSEILLE 11	0131208T	E.E.PU BOUGE
MARSEILLE 12	0132483D	E.E.PU SAVINE
MARSEILLE 15	0130597D	E.E.PU ODDO-MADRAGUE VILLE
MARTIGUES	0132257H	E.E.PU PAUL DI LORTO
MIRAMAS	0132765K	E.E.PU VINCENT VAN GOGH
VITROLLES	0133097W	E.E.PU PABLO.PICASSO

NOM : _____

PRENOM : _____

AFFECTATION 2017-2018 : _____

Coordonnées personnelles : mail _____

Numéro portable _____

Titulaire éventuellement d'une spécialisation option : _____

En choisissant le poste spécialisé dans l'une de ces écoles, je m'engage :

- à partir en formation à l'E.S.P.E (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation) en alternance durant l'année scolaire 2018-2019
- à me présenter à l'examen du CAPPEI – parcours RASED en 2019
- à occuper le poste obtenu à titre définitif après réussite de l'examen.

Fait à _____, **le** _____

Signature de l'intéressé(e)

A retourner au service DPE 2 par mail « ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr » avant le 9 avril 2018

(Ce document ne dispense pas de la saisie informatique des vœux sur le serveur SIAM)